Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261001-D2026100105-DE

PLOUEZOC'H

# Conseil Municipal du 1er octobre 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
23/09/2026

Conseillers en exercice
18

**Président** : M. Arnaud FAVE
**Secrétaire de séance** : Etienne LEROY

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 1er octobre 2026, à 20 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Benoît PERIOU, Jacques LE STEUN, Sylvie KWAYEB, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Anne GRIMALDI, Bruno CASTREC, Franck BODENES, Katell CORRE, Sabrina BOTORNE, Etienne LEROY, Florent LENCOT et Auguste GIRARDOT

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION** : Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND à Sylvie KWAYEB

## D 2026 10 01 05 – PROJET TERRITORIAL DE COHÉSION SOCIALE 2022-2026 – AVENANT DE PROLONGATION D'UN AN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la délibération n°D2022031712 a validé la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) par la commune avec la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère pour la période 2022-2026.
Cette convention inclut également, par extension, le Projet Territorial de Cohésion Sociale, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique et le Département du Finistère. Cette convention est signée par l'ensemble des communes du territoire et se termine au 31/12/2026.
La CTG est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations familiales. Les financements associés à la CTG remplacent au fil de leur renouvellement les Contrats enfance jeunesse (CEJ).
La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La Convention Territoriale Globale a pour objectifs de :

- renforcer la coopération et la gouvernance partenariale,
- faciliter la mobilisation efficiente des fonds publics et éviter les doublons d'intervention,
- améliorer le fonctionnement et planifier le développement des services sur les territoires sur une période pluriannuelle.

Elle contribue ainsi à une plus grande efficience, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des habitants d'un territoire.
Les enjeux contenus dans la convention « Projet Territorial de Cohésion Sociale » 2022-2026 :

- Des droits et des services variés, favorisant proximité et mobilité sur l'ensemble du territoire ;
- Un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle qui prend en compte de façon transversale l'ensemble des besoins pour rendre chacun acteur de son projet de vie :
- Un territoire solidaire, où l'on se sent bien et où chacun trouve sa place

Il est proposé de reporter d'un an la fin de la convention, au 31 décembre 2027, par avenant afin de prendre le temps de l'évaluation et de la construction d'un nouveau partenariat entre la CAF, les communes, l'agglomération et les partenaires.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261001-D2026100105-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- valide la proposition de reporter au 31/12/2027 la convention « Projet Territorial de Cohésion Sociale » avec la CAF, les 26 communes, le CCAS de Morlaix, la MSA et le Département du Finistère.
- Autorise Monsieur le Maire à signer, l'avenant à la convention y afférente ainsi que toutes pièces administratives.

**ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL** : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**EXÉCUTOIRE** : compte-tenu de

➢ la publication le ..... : 12/10/2026

➢ la transmission à la Préfecture le ..... : 12/10/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 12/10/2026

Pour extrait conforme

Arnaud FAVE, Maire,

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Etienne LEROY, secrétaire